L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS MARDI MATIN, 21 JUILLET 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 21 JUILLET

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co, dans leurs salles d'encan,—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à 10 heures et demie, au No. 38 rue de Chartres—Chaussures.

La Ruche No. 1 du Troisième Ward.

C'en est fait, la balle est lancée, la balle de la répudiation, et nous ne doutons pas qu'elle ne roule avec un très grand succès jusque dans les paroisses les plus reculées de l'Etat, car nous ne connaissons personne, à l'exception des rentiers, qui ne souffre de l'abominable état de choses résultant de l'accumulation des dettes. Les raisons de la répudiation ont été expliquées au meeting de la Ruche No 1 du Troisième Ward, qui a eu lieu samedi soir au marché Claiborne, et beaucoup de gens en écoutant les orateurs disaient : "Il était temps." D'autres ajoutaient : "Il y a longtemps qu'on aurait dû le dire." Ce qui amenait forcément la conclusion : "Il y a longtemps qu'on aurait dû le faire."

Et maintenant à qui la faute? Que d'avertissements la presse n'a-t-elle pas donnés! Nous parlons de la bonne presse, de la presse honnête, de la presse qui a été exister d'une manière indépendante au milieu de toutes les corruptions de l'époque. Que de fois cette presse n'a-t-elle pas dit que la légalité, quelle qu'elle fut, ne pouvait rendre le vol honorable ou respectable et qu'il arriverait un moment où le peuple, meurtri et accablé, trouverait bien le moyen de démontrer aux autres et de se démontrer à lui-même qu'il n'y a pas de véritable légalité là où il y a injustice et oppression. Et comment les hommes de bon sens, à défaut de patriotisme, ne comprendraient-ils pas eux-mêmes que les saturnales financières d'un jeune gouverneur de 26 ans, venu sans sou ni maille à la suite des bagages de l'ennemi, et aujourd'hui, au début de sa carrière, par la plus ignorante des affranchis et par une clique d'aventuriers comme lui étrangers à l'Etat, ne pourraient faire loi longtemps au milieu de la détresse publique que ces saturnales devaient nécessairement causer? et quand ces hommes de bon sens, à défaut de patriotisme ou d'autres qualités morales, voyant que ce gouverneur, tout jeune qu'il fût, se hâtait en toute occasion de convertir en valeurs plus solides des titres plus que véreux, des titres scandaleux, provenant de combinaisons impures, comment, dis-nous, ces hommes là, courtiers, agioteurs, manipulateurs, rentiers, n'ont-ils pas compris que ce jeu de bourse, de tripotage et de fraude, ne pourrait pas toujours durer, et qu'il arriverait un moment où tous ces titres de dette seraient soumis au crible de l'appréciation et de l'estime publique et qu'alors justice serait faite de toutes les iniquités dont ce malheureux Etat se trouvait affligé? Comment n'ont-ils pas compris qu'ils devaient se hâter eux-mêmes de suivre l'exemple du chef de file en revendant des créances dépourvues de toute valeur en morale comme en droit? Une dette ne peut être créée sans raison et sans raison avouable, honorable; une dette n'a pas d'existence si elle n'a pas de justification. Ce qu'une assemblée en débauche, livrée à l'ignorance, et à la corruption a fait, est nul et de toute nullité, surtout quand ses actes affectent non seulement la génération actuelle mais encore la génération à venir.

D'après quel principe de droit, en effet, la génération présente et celles qui la suivront en seraient-elles responsables? Une communauté n'est jamais engagée que pour ce qu'elle contracte librement et dans son intérêt. Où en serait-elle si un principe contraire était admis? Où en serait-elle si un homme légale quelconque donnait à toute fraude le droit de la respectabilité? Mais alors, ce serait le pillage; ce serait l'anéantissement de la société. Supposons que sous le gouvernement de Warmoth, on eût poussé la frénésie des dettes jusqu'à la somme de cent millions, de cent cinquante millions même, car avec un parlement composé de nègres, que n'eût-on pas fait? faudrait-il aujourd'hui respecter ces dettes et se résigner, par esprit de probité et de délicatesse, à la ruine universelle de l'Etat? Non, sans doute, ce serait là le comble non de l'honnêteté mais de la stupidité; ce serait le comble de la lâcheté; ce serait la trahison envers soi-même; ce serait mériter le sort qu'on voudrait nous faire subir aujourd'hui à l'aide d'arguments que notre raison ne peut admettre, et que notre honneur nous fait un devoir de repousser.

Ces considérations s'appliquent aussi bien à une dette de 50 millions, de 25 millions, qu'à une dette du double, du triple ou du quadruple, et nous ne devrions pas plus payer les unes que les autres, dès le moment qu'elles n'auraient pas eu pour fondement le grand principe de l'intérêt général. Hors de ce principe, en matière de finances publiques, tout est fraude et par conséquent nullité, et nous ne devons rien. Ce que nous devons, c'est la justice à tous, l'existence pour tous; ce que nous devons c'est la conservation à tout citoyen de ce qui lui appartient par toutes les raisons d'honneur, de justice et de droit. Voilà notre obligation.

C'est en vertu de cette morale, morale de tous les temps, et la première de toutes, que le meeting du marché Claiborne a eu lieu samedi soir. On ne dira pas que ce meeting ait été convoqué par des intrigants, des politiciens ou des coureurs de places, ou qu'un but d'ambition sordide, habilement dissimulé, ait été le mobile des orateurs qu'on y a entendus. Nous avons donné, dans notre dernier numéro, les noms des vice-présidents et parmi eux nous avons reconnu les patriotes les plus purs et les mieux famés de la ville. En tête de la liste est le Dr. A. Mercier. Ce nom dit tout et résume en soi la raison, le but et l'honneur du meeting. C'est pour la première fois, qu'une organisation pareille s'est faite à la Nouvelle-Orléans. Un sentiment de justice et de défense mutuelle lui a donné naissance; le même sentiment noble et élevé la propagera. Nous y voyons, quant à nous, le salut de la Nouvelle-Orléans.

Cette organisation, du reste, n'a nulle intention d'entraver les clubs, comités, et autres réunions ou assemblées préparatoires, ayant en vue le succès démocratique des élections de novembre prochain. Seulement les Ruches insisteront sur la pureté des candidatures et sur les engagements auxquels tout honnête postulant devra souscrire pour obtenir la confiance des votants, et chaque candidat qui sera élu, sera responsable devant les Ruches et devant le public de la manière dont il aura accompli sa mission. Ainsi, sans s'occuper de ligne blanche ou de ligne noire, les Ruches en appelant tous ceux qui souffrent du régime actuel, seront pour le parti démocrate l'auxiliaire le plus puissant si le parti démocrate, comme nous n'en doutons pas, veut être réformateur.

Réjouissez-vous
Le jour n'est pas éloigné
Du grand tirage de la Loterie.
Réjouissez-vous
Le jour n'est pas éloigné
Du grand tirage de la Loterie.
Réjouissez-vous,
Le jour n'est pas éloigné
Du grand tirage de la Loterie.
Rappelez-vous le 1er août!

TRANSFERT D'ÉTABLISSEMENT.—On verra, par une annonce insérée plus loin, que Mme A. Périer a transféré son magasin de pianos du No 95 de la rue Royale aux Nos 250 et 252 de la même rue. La maison Périer est fort ancienne et mérite toute confiance. Elle a à vendre en ce moment d'excellents pianos de Pleyel et de plusieurs autres facteurs. Nous ajouterons que les réparations de pianos se font dans ses ateliers de la manière la plus consciencieuse et aux prix les plus modérés. Voyez l'annonce.

Le nouveau Conseil.

Depuis quelques jours le bruit courait que M. Kellogg, n'osant plus résister aux criailleries de son parti, allait décidément signer le nouveau bill de Charte de ville et nommer des administrateurs de sa façon à la place des élus du peuple.

Le bruit s'est à peu près réalisé et bien que les nominations n'eussent pas encore paru hier dans le journal officiel, on croyait que l'affaire était décidée et que le changement en question, aurait lieu incessamment. Nous donnons plus loin la liste des administrateurs Kelloggistes. Il y en a trois qui ont déjà figuré dans le gouvernement municipal de la création de Warmoth, tant il est vrai que les autorités d'usurpation, d'oppression, ou de corruption, ont un égal besoin d'instruments de même nature. Ceux qui étaient bons pour Warmoth sont certainement bons pour Kellogg.

Ce qui arrive, du reste, devait nécessairement arriver à l'approche des élections. Quand même le parti n'eût pas insisté auprès de l'Exécutif, le changement n'en eût pas moins eu lieu, afin d'accaparer l'influence ministérielle et l'exploiter dans l'intérêt du gouvernement radical. On redoute plus la ville que la campagne; c'est par conséquent sur la ville qu'il faut peser et dans la ville qu'il faut agir. Or, le temps presse. L'homme de M. Kellogg au Conseil Municipal, M. J. Lewis, celui de nos administrateurs qui emploie les nègres à déchiqueter les fines herbes au milieu des gros cailloux des rues, et qui fait fouiller les fossés dans des quartiers où il n'y a pas un habitant, M. Lewis, disons-nous, est menacé de dénonciations de toutes sortes.

Il a dépensé des milliers de piastres là où il ne fallait pas dépenser un cent; il a sacrifié d'immenses sommes d'argent dans l'intérêt du parti et il faut continuer à faire ces sacrifices jusqu'au jour de l'élection. Pour assurer ce moyen de corruption et d'influence, il fallait mettre le chef du bureau des améliorations à l'abri de toute investigation et de toute poursuite, et le meilleur moyen était de donner à M. Lewis des collègues complaisants et dévoués pour que les dilapidations puissent s'exercer sans scandale et sans bruit. C'est ce à quoi M. Kellogg vient de pourvoir en signant le nouveau bill de charte et en choisissant les hommes qui doivent coopérer avec lui au succès radical des élections de novembre.

☞ Nous apprenons avec regret que M. Magin Puig, qui s'était rendu à la Baie de St. Louis pour raison de santé, il y a deux ou trois mois, y est mort hier matin lundi, à l'âge de 61 ans, après une maladie longue et douloureuse. M. Puig, natif de Villanueva, Espagne, résidait ici à la Nouvelle-Orléans, depuis 1848, et avait fondé tout d'abord la maison de commerce Puig, Mir & Cie, à laquelle succéda, 10 ans après, la maison connue sous le nom de Puig Brothers. Cette dernière société entra en liquidation dans le courant de 1873 et fut remplacée par la nouvelle raison sociale M. Puig & Cie, dont le défunt était le membre principal. Marié en 1858 à Mlle Labatut, fille du très éminent docteur de ce nom, M. Puig laisse quatre enfants avec une fortune considérable si nous en jugeons par la place fort distinguée que sa maison occupait dans le commerce de notre ville. Atteint depuis longtemps d'une maladie dont il connaissait le caractère inexorable, M. Puig a attendu la mort avec une patience admirable et une exemplaire résignation.

Ses funérailles auront lieu cette après-midi, à 5 heures. Le convoi partira du No 126 rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre.

NOUVEAU RIZ.—Le premier envoi de riz de la nouvelle récolte (14 sacs) a été reçu hier par le steamer B. L. Hodge, de la plantation de M. R. Martin, paroisse St-Charles. Le riz est très beau.

CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLÉANS, ST-LOUIS & CHICAGO.—Des billets pour l'excursion régulière du dimanche matin seront encore mis en vente, à partir de dimanche prochain 19 du courant. Ces billets étant vendus à des prix réduits, sont bons pour le retour sur le train de 10 heures et demie du soir, le même jour seulement.

GRAND CHEMIN DE FER DE NOUVELLE-ORLÉANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.—A dater du 19 du courant les départs sur cette grande ligne auront lieu comme suit : Par l'express à 7 heures du matin et par la malle à 5 heures du soir; les arrivages par l'express à 10 heures et demie du soir et par la malle à 8 heures du matin. Ces changements seront faits le matin du 19 du courant.

PRODUITS DE L'OUEST.—Nous recommandons à l'attention des consommateurs l'annonce de M. Keep et Raymond, rue Poydras Nos. 77 et 79, qui ont toujours en magasin un vaste assortiment de viandes de l'Ouest, Porc, Bacon, Jambons, Graisse, Farine, Beurre. Ces messieurs reçoivent chaque semaine un renouvellement partiel de provisions et tous les produits offerts par eux en vente sont frais et de qualité supérieure.

REMISES ET ÉCURIE.—On annonce aujourd'hui la réouverture de l'ancienne écurie de Mme Vve Laborde, vers le 1er août. Les personnes qui voudraient y remiser des voitures et des chevaux devront s'adresser à M. B. Béraud. L'annonce à laquelle nous renvoyons le lecteur dit que les prix seront très modérés.

C'est pour si peu vraiment
Qu'il y aurait folie
A ne pas prendre à la Loterie.
C'est pour si peu vraiment
Qu'il y aurait folie
A ne pas prendre à la Loterie.
C'est pour si peu vraiment
Qu'il y aurait folie
A ne pas prendre à la Loterie.
Il y aurait folie, oh! oui, folie!

AMEUBLEMENT.—On dit que pour acheter des meubles à bon marché il faut attendre l'occasion de gens qui partent et qui vendent alors à tout prix soit à l'encan soit à l'amiable. Mais il n'est plus besoin d'attendre aujourd'hui quand le magasin de M. Jos. Hubbard est là, au coin des rues Remparts et Perdido, vous offrant des meubles de tout genre, tout neufs et très solides à un prix plus bas que tous les prix connus jusqu'ici.

On écrit de Montélimart :

La gendarmerie de Suze-la-Rousse a arrêté, samedi dernier, dans les environs de cette localité, un criminel de la pire espèce. Cet individu, qui a déclaré se nommer Dérios (Pierre), âgé de 51 ans, Italien d'origine, n'a pas essayé d'opposer la moindre résistance; mais lorsque le brigadier l'eut solidement garrotté, il s'écria cyniquement : "En m'arrêtant, vous avez fait une bonne prise!" Il avoua ensuite, en ricanant, qu'il avait été condamné, comme complice dans l'attentat dirigé contre l'Empereur par Orsini, à être déporté à Cayenne pour le restant de ses jours. Il fit, en outre, avec le même cynisme, l'historique de la conjuration de 1856, et avoua la part active qu'il avait prise à ce crime.

En un mot, il donna sur le plan du complot et sur son évasion, des renseignement qui eussent fait la bonne fortune d'un romancier. Comme le brigadier haussait les épaules, croyant avoir affaire à un hâbleur, Dérios, après avoir juré sur son honneur (!) qu'il n'avait dit que la vérité, ajouta qu'on l'apprendrait bientôt d'une façon plus catégorique.

Il paraît qu'une présomption plus grave que celle de forçat en rupture de chaîne pèserait sur la tête de cet individu.

Nous avons appris qu'un assassinat avait été commis à Ayguemortes, il y a quelques jours, sur la personne d'un nommé Fournier, marchand forain. Or, par les indications recueillies sur le lieu du crime, la justice a pu constituer le signalement de l'assassin. Ce signalement, envoyé par le parquet d'Uzès aux gendarmeries limitrophes, répond identiquement à celui de Dérios.

Ce triste personnage a été conduit à Nîmes, pour être interrogé sur le crime d'Ayguesmortes. Nous apprenons à l'instant que Dérios en serait réellement l'auteur. Une femme avec laquelle il vivait, furieuse de se voir abandonnée, aurait dénoncé son ancien amant.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Rumeurs du renversement projeté du gouvernement municipal.

On sait que le pseudo-gouverneur Kellogg avait dans sa poche depuis longtemps une prétendue loi de la soi-disant législature du Mechanics Institute, l'autorisant à supprimer d'un trait de plume notre conseil municipal pour en substituer un autre de son choix.

Cela est un peu raide, mais nous en avons vu bien d'autres, aussi fortes, sinon plus.

Voici d'après la rumeur quelles seraient les nominations de M. Kellogg :

Pour Maire, M. W. R. Fish, rédacteur en chef du *Républican*.

Pour administrateur du département des finances, M. Albert Baldwin.

Pour administrateur du département des améliorations, James Lewis, le titulaire actuel.

Pour administrateur du département des comptes publics, M. Alfred Shaw.

Pour administrateur du département des édifices publics, M. F. C. Remick.

Pour administrateur du département de la police, M. A. S. Badger.

Pour administrateur du département du commerce, M. William Stewart, jadis de la maison Garthwaite, Lewis & Stewart.

Nous comprenons que M. Standfer, actuellement administrateur du département des assessments conserverà sa place.

L'administrateur du département de la police sera en même temps chef de police, pour le plus grand bien de M. Badger.

Si cette rumeur est fondée, comme nous avons lieu de le croire, le gouvernement municipal actuel serait renversé arbitrairement avant l'expiration de son terme, et le peuple serait frustré de son espoir d'élire ses représentants aux élections prochaines.

Nouvelles rumeurs radicales.

Le camp radical est agité, inquiet même, nous dit-on, sur le résultat des élections de novembre, et l'on veut aviser encore aux grands moyens pour étouffer l'expression de la volonté populaire.

Dans son édition d'hier après-midi, le *Bulletin*, que nous citons comme notre autorité dans ce cas, déclare que l'on sait de bonne source que Kellogg va signer, avant le mois de novembre, un acte abolissant la fameuse loi d'élection qu'il avait fait adopter lui-même quand il était un candidat pour le siège gubernatorial.

Est-ce vrai, *that is the question*; mais, tout est possible quand on connait Kellogg.

Organisation d'une Ruche dans le 7ème Ward.

Le parti de la répudiation gagne du terrain à la Nouvelle-Orléans, et dans tous les wards les ruches se forment rapidement. Tout serait parfait, si l'adresse du comité central démocratique était endossé d'emblée. On nous dit qu'elle le sera et nous l'espérons.

Hier soir, un grand nombre de citoyens du Septième Ward se sont réunis au coin des rues Johnson et Bayou dans le but d'organiser une ruche.

Les officiers suivants ont été nommés : Président, Joseph Bruneau, Secrétaire, E. Hogan, Trésorier, Ogrand, Maréchal, Joseph Bruneau Jr.

L'assemblée a été haranguée par le major Daniel Scully, grand maître des ruches de l'Etat, qui a expliqué le programme de l'association.

La ruche du septième ward se réunira de nouveau au même endroit, lundi soir prochain.

Longshoremen en marche.

Les longshoremen sont sortis en procession hier matin et se sont montrés dans les rues principales de la ville portant des bannières où l'on remarquait les visages patibulaires de Morris Chester, le général de milice et l'avocat nègre, et de P. B. S. Pinchback, aspirant sénateur. Cette légion de barbares à demi-nus s'est arrêtée devant le bureau central de la police métropolitaine, où les longshoremen ont poussé des vivats en l'honneur des deux radicaux éminents sus-nommés.

Ils ont distribué en passant dans les rues des brochures où il est question de l'union du travail et du capital. Ces grévistes incorrigibles veulent maintenant créer un parti politique pour se rendre redoutables et indispensables. Raisonner avec eux serait peine perdue et ils marchent aveuglément où le destin implacable les conduit.

Petits incendies.

Vers dix heures et demie, dimanche soir, le feu s'est déclaré dans une cuisine attenante à la maison sise au coin de l'avenue Canal et de la rue Huitième. Le bâtisse a été détruite.

A deux heures et demie, hier soir, une fausse alarme a été donnée par quelques malfaiteurs à la boite portant le No 342.

A sept heures et demie, hier matin, le feu s'est encore manifesté dans la cuisine de la maison sise rue Gasquet, No 88, occupée par John Lopes. Il a été éteint promptement et les dégats ne dépassent pas $15.

Arrestation d'un faiseur de dupes.

Thomas George, ou George Thomas, coureur, est, ce qu'on termes du métier, on appelle un *rastour*, c'est-à-dire un personnage dont les moyens d'existence consistent à prendre des pigeons au piège.

Thomas George possède un talent tout particulier pour capter la confiance des nègres d'habitation qui viennent en visite à la Nouvelle-Orléans, et il les dépouille, sans scrupule de leur dernière pièce de cinq sous.

Un policeman a surpris Thomas, avant-hier soir, dans l'exercice de ses fonctions, et a voulu le conduire au poste. L'escroc a fait résistance, et quelques-uns de ses camarades venant à son secours, ont saisi l'officier de police. Celui-ci a bout de patience a joué du baton sur la tête de son prisonnier, mais il avait mal calculé l'épaisseur d'un crâne africain, car son club s'est rompu net, et il a dû se servir de son pistolet. Thomas George s'est laissé alors entraîner à la *calabosse*.

TEMPERATURE.—20 juillet 1874. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
12 M.	90	32
3 P. M.	92	33
6 P. M.	88	31

La parole est d'argent,
Le silence est d'or,
La Loterie est l'un et l'autre.
La parole est d'argent,
Le silence est d'or,
La Loterie est l'un et l'autre.
La parole est d'argent,
Le silence est d'or,
La Loterie est l'un et l'autre.
Prenez donc à la Loterie!

Le maréchal de Mac-Mahon vient de signer un décret autorisant l'établissement d'une digue insubmersible entre le Mont-Saint Michel et le continent.

D'après les plans et devis annexés à la minute de ce décret, les travaux coûteront environ 300,000 fr.

Le *Figaro* raconte un fait bien triste qui s'est passé à la fin de la revue de dimanche dernier :

Un officier d'état-major avait été frappé d'insolation.

Un général de division, le voyant malade, l'engagea vivement à rentrer chez lui. Le malheureux jeune homme crut voir des reproches là où il n'y en avait pas, et, dans un moment d'exaltation, partit au galop de son cheval et s'en alla jusqu'au chemin de fer de ceinture.

Là il sauta à terre, attendit qu'un train arrivât, et se jeta sur le rail. On le releva la tête presque entièrement fracassée. Il est mort hier.

Ce déplorable événement a causé une immense émotion dans toute l'armée.

Une enquête a été immédiatement ouverte par M. le général de Ladmirault. Il résulte de cette enquête que le malheureux jeune homme était un officier des plus brillants.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur la fameuse circulaire bonapartiste lue à la tribune par M. Cyprien Girerd. Nous les donnons sous réserves, en attendant que la justice fasse pleine lumière :

Il paraîtrait que le premier possesseur de cette circulaire aurait déclaré l'avoir reçue sous pli d'un envoyé de la Compagnie de Lyon. Invité à montrer la lettre accompagnant l'envoi, il n'aurait pu produire qu'une enveloppe, timbrée ou effet de la Compagnie de Lyon et à lui adressée.

Sur ces indications, d'ailleurs fort insuffisantes, une enquête ayant eu lieu, n'a pas, bien entendu, amené la découverte de l'employé rédacteur.

Les choses en sont là.

☞ Un grand remède devient toujours un moyen pour la fraude. De misérables hâbleurs, dépourvus du talent de créer rien d'utile, et n'ayant pas assez de délicatesse pour permettre à un article supérieur d'accomplir sa mission, sans vouloir faire un penny déloyal en tâchant d'y substituer une mauvaise drogue, s'occupent maintenant à imiter et à contrefaire les Stomach Bitters de Hostetter, le tonique et le restaurateur le plus populaire du monde civilisé. Un mélange d'amers du cru et de drogues avariées par d'horribles liqueurs, est lancé le pays, bien que la vente de ces pernicieux articles soit trop insignifiante pour affecter l'intérêt d'un remède capital, il nous semble que c'est un devoir de prévenir le public contre la spéculation. Le seul vrai spécifique peut-être imité, mais non pas les effets qui ont produit la guérison de la dyspepsie, du foie, du rhumatisme, des fièvres intermittentes, de la constipation, de la débilité nerveuse, etc....

UNE CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

(Communiqué.)

NOMENCLATURE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Ayant désigné les limites de l'ancien carré de la ville, il importe maintenant de rendre compte et de son nom et de ceux de ses diverses rues qui se croisent à angle droit. Le père Charlevoix, que nous avons déjà cité, comme ayant visité en 1722 notre ville, s'exprime ainsi dans sa première lettre datée du 10 janvier de cette année : "Me voici arrivé enfin dans cette fameuse ville qu'on a nommée la Nouvelle-Orléans. Ceux qui lui ont donné ce nom, croyaient qu'Orléans est du genre féminin, mais qu'importe? l'usage est établi et il est au-dessus des règles de la grammaire."

Tout le monde est d'accord que ce nom lui fut donné à cause du Régent de France, le duc d'Orléans, qui lors de sa fondation, gouvernait ce royaume au nom de Louis XV, pendant sa minorité. Pour ce qui est des divers noms des rues Royale, Condé, Chartres, Bourbon, Dauphine, Bourgogne, Bienville, Conti, St-Louis, Toulouse, St-Pierre, Orléans, Ste-Anne, du Maine, St. Philippe, Ursulines, Hôpital et Quartier, les uns marquent les notabilités alors figurant à la Cour du Régent, les autres sont empruntés à la religion, pour commémorer les souvenirs de ces saints personnages, et enfin les derniers se trouvent tirés des bâtisses publiques, ornant ou garnissant à cette époque le voisinage de ces diverses localités.

Il serait oiseux d'entrer dans plus de détails sur ce sujet, c'est-à-dire sur la dénomination des rues, des marchés publics, et autres alentours de notre ville, qui, à juste titre, peut se vanter de posséder une richesse de ce genre, peut-être sans exemple ailleurs, et qui ne contribue pas peu à embarrasser les étrangers surtout dans leurs pérégrinages et recherches de demeures de résidents de notre vaste métropole. A mesure que nous viendrons à relater l'extension et la création de nos multiples faubourgs qui, sur les deux rives de notre fleuve constituent maintenant notre ville, nous aurons occasion de constater, pour quelles raisons, ou à quels propos, on a donné ces diverses appellations à nos rues, dont on peut au surplus reconnaître la variété et la grande abondance dans nos livres d'adresses ou annuaires.

Il suffit pour le moment de dire que l'un des deux plus anciens faubourgs; celui d'en haut, nommé originairement le suburb Ste Marie, avait été nommé ainsi par son fondateur Pierre Gamier en 1795, en l'honneur des dames religieuses, qui, à cette époque, y avaient encore un établissement considérable; et que l'autre, le faubourg Marigny fut appelé ainsi en 1806 par le conseil de ville d'alors.

Il n'est pas besoin d'en m'entionner l'origine, vu que son créateur, feu Bernard Marigny, n'est décédé parmi nous que depuis quelques années. Ces deux faubourgs, immédiatement au-dessus et au-dessous de l'ancien carré, ont constitué, bien des années, les seules extensions de notre métropole, à l'exception de quelques établissements dans le fond, vers le lac Pontchartrain, sous le nom de faubourg St-Jean. La raison de cette extension par le haut et le bas de notre fleuve se trouve principalement dans la topographie, ou le site de notre place; la terre s'abaissant graduellement vers le lac, les terrains se trouvent plus ou moins exposés aux inondations, soit par les pluies torrentielles auxquelles notre climat est sujet, soit par le refoulement des eaux du lac, sous l'action de certains vents. Le seul moyen de former de nouveaux établissements à mesure que la population augmentait, était donc de suivre les bords du fleuve comme la partie la plus élevée de notre sol.

On dit que par le nouveau système de canalisation (draining system), joint aux digues ou levées que l'on construit le long du lac Pontchartrain, on pourra dessécher la plaine et fonder de nouveaux établissements; et dans ce cas nous verrons sans doute une plus grande concentration sur les derrières de l'ancien carré de la ville, qui selon nous, offre toujours le véritable noyau de notre métropole. C'est ainsi que l'idée des fondateurs, de lier le fleuve au lac Pontchartrain par les moyens de routes aquatiques, se trouve réalisée. Nous aurons, en outre, le moteur universel, la vapeur, pour faciliter le transport des passagers sur les chemins ferrés, qui déjà parcourent nos rues et se rendent jusqu'aux débarcadères du lac.

De tels moyens n'étaient certainement pas entrés dans le calcul ou le plan des premiers ingénieurs ou voyers de la ville, mais il est incontestable que le motif prédominant de fixer notre port si près du lac Pontchartrain était la facilité de communiquer avec l'Océan ou le Golphe du Mexique par cette voie; et si les moyens dont disposait le gouvernement colonial le lui eussent permis, il aurait établi une ville maritime même au bord de cette grande nappe d'eau près du bayou St Jean, parce que la navigation avec les Florides, la Havane et les Antilles pouvait se faire avec plus de profit et de sureté de ce côté là que par la voie du fleuve.

Toutes ces idées se trouvent exposées dans les mémoires des premiers Colons, commerçants, navigateurs, fondateurs, de notre ville, et ses vues n'ont pu être réalisées, jusqu'à ce jour, il faut l'avouer, à l'insuffisance de nos moyens. Revenant à la dénomination de nos rues, nos lecteurs doivent remarquer que les noms des rues de l'ancien carré de la ville, courent vers les bois, se trouvent maintenant continuées sur le nouveau plan jusqu'au bord du lac Pontchartrain, en faisant un petit courbe, vers le Parc de la ville, situé à la Métairie. Voilà donc réalisée, en quelque façon l'idée du fondateur, de notre ville qui, sans le gouvernement Héber, ayant ordre de pousser les colons jusqu'au lac.

LES RAVAGES DE L'ALCOOL.—Nous lisons dans une chronique du *Temps* :

On a écrit plus d'un volume sur les désastreux effets de l'ivrognerie. Mais que peut un brin de paille contre une rivière, un grain de sable contre un torrent? Les plus belles prédications n'y feront rien; la fameuse loi votée par l'Assemblée actuelle ne paraît guère plus efficace que les Sociétés de tempérance anglaises ou américaines. Là comme en tout d'autres sujets, c'est peut-être à l'éducation populaire qu'il faudrait recourir pour combattre le mal avec quelques chances de succès.

Croit-on que si l'on répandait dans les villes et dans les campagnes, soit à titre gratuit, soit à des prix d'une extrême modicité, de petits traités d'hygiène dénonçant les ravages causés par les boissons alcooliques, cette propagande ne serait pas d'un meilleur secours que des lois dont la menace est vaine? Il est possible que je me fasse illusion sur la valeur de ce remède, mais on ne voit plus guère que lui, il faut bien l'avouer.

Les ravages de l'alcool sont véritablement effrayants. Bien peu de gens ont conscience du péril. Il faut dire que l'insouciance générale tient en partie à ce que certains écrivains scientifiques ont exagéré l'inconvénient d'autres habitudes, d'autres vices si l'on veut, qui ne compromettent qu'à un moindre degré la santé publique. C'est ainsi que la croisade engagée contre l'abus du tabac n'a trouvé que des incrédules. Et, en effet, le fumeur est incorrigible, parce que le plus souvent le malaise causé par la nicotine n'est ressenti que dans des circonstances exceptionnelles.

Il n'en est pas de même de l'alcool. Qui n'a entendu parler des désordres qu'engendre l'abus et même l'usage modéré de l'absinthe? Il n'est guère de tempéraments impressionnables qui échapent à ce poison. Les troubles épileptiques et hallucinatoires en sont la conséquence signé. Un physiologiste habile, M. Magnan, a pu les évoquer sur des chiens, innocentes victimes de ses expériences.

Quatre grammes d'essence d'absinthe injectés dans l'estomac de cet animal déterminent d'abord des attaques suivies d'une torpeur générale; bientôt après, le chien revient à lui, il se dresse sur ses pattes, le poil hérissé, l'œil furieux; M. Magnan l'a vu fixer son regard sur un mur complètement nu, avancer, reculer, bondir de nouveau, aboyer avec rage et se livrer à un combat désordonné contre un ennemi invisible. L'accès dure plus ou moins longtemps, suivant la dose d'absinthe ingérée.

Rien de lugubre comme d'entendre dans les asiles spéciaux les récits des alcooliques. Les uns éprouvent des bourdonnements, des tintements, des sifflements d'oreilles; pour les autres, le bruit de cloche devient un glas funèbre, les cris, les voix, des injures, des menaces, des cris de détresse, des gémissements.

L'organe de la vision n'est pas moins profondément altéré. La vue se trouble et s'obscurcit. Il servient des intincelles, des flammes multicolores, des ombres qui tremblent, des figures qui grimacent, puis des incendies, des émeutes, des batailles. Ce sont d'épouvantables cauchemars.

Et le sens du goût, et celui de l'odorat? L'alcoolique sent les odeurs les plus fétides; il s'imagine qu'on va l'empoisonner. Quelques-uns sentent et voient des animaux ramper entre chair et peau, ou bien ils sont entourés par des fils de fer qui les étreignent, ou bien encore ils se figurent apercevoir une partie de leur corps rongée par les vers. On devine par quelles indéfinissables angoisses passent ces malheureux.

Ce n'est point l'absinthe qui est le seul coupable. On a tort de considérer le vermouth et le bitter comme inoffensifs. L'impôt peut-être exagéré qui pèse sur les alcools n'a pas réduit la consommation; il a facilité les fraudes et les sophistications. Le docteur Decaisne a démontré, il y a quelque temps déjà, que l'on n'utilise que trop souvent pour les vermouths des vins blancs tournés et des plantes avariées. Ces plantes sont d'ailleurs de la famille de l'absinthe, et, à la longue elles engendrent les mêmes effets.

Les Spartiates corrigeaient les ivrognes par le spectacle de l'ivrognerie. Je ne sais si le remède est efficace; la fameuse

Légende de Gavarni est malheureusement trop vraie. On se rappelle que Gavarni représentait un passant arrêté devant un ivrogne couché tout de son long dans le ruisseau : "Et dire, murmurait ce philosophe, que je serai ainsi demain!"

Cependant c'est en dénonçant le mal c'est en ne cachant aucun des traits de ce sinistre tableau, que l'on peut espérer de retarder sur la pente quelques néophytes dont l'âme ou plutôt l'estomac n'est pas encore complètement endurci. Ce serait la tâche des petits traités dont je parlais tout à l'heure.

Je me fais un plaisir d'annoncer en terminant que j'ai emprunté quelques-uns de ces détails au treizième volume des *Causeries scientifiques* de M. Henri de Parville, qui vient de paraître chez l'éditeur Rothschild. M. Henri de Parville publie ainsi chaque année la suite de son Encyclopédie aussi instructive que variée et dont l'éloge n'est plus à faire.

Deux membres de la Commune, Grousset et Jourde, ont envoyé au *Times* un article de cinq grandes colonnes pour se plaindre des mauvais traitements qu'auraient à subir les déportés de Nouméa. Le *Times* n'a pas refusé l'insertion de ce factum, mais il y a joint des appréciations excellentes.

Nous n'ajouterons pas, dit le journal anglais, grande foi à toutes les souffrances dont on nous fait le tableau. Nous ne pouvons pas oublier, en effet, qu'au moment où les malheureux de la Commune attendaient leur départ à Oléron et à Quiberon, le cri de leurs plaintes parvint jusqu'à nous et que nous ne voulûmes pas refuser de nous en faire l'écho. Le gouvernement français ouvrit, alors, pour sa justification, les portes des prisons à notre inspection.

Un correspondant des plus impartiaux et des plus dignes de foi, qui en France comme en Espagne, au siège de Paris comme au siège de Cathagène, avait fait preuve de la plus grande sincérité et de la plus grande intelligence dans ses rapports, visita les pontons, et son récit réduisit à d'infimes proportions (*smallest proportions*) les contes de traitements barbares et de cruauté sans exemple. Nous inclinons à penser qu'il en est de même pour la Nouvelle-Calédonie.

Il est évident, d'ailleurs, que les gens de la Commune n'ont pas le sens moral. Leurs projets de régénération pour la France ne sont ni admissibles ni praticables; leurs plaintes touchant le châtiment qu'ils supportent sont aussi raisonnables que le seraient les plaintes d'un groupe d'hommes qui, embarqués sur un navire et s'étant mis dans l'idée que le meilleur moyen pour aller d'un continent à l'autre est de nager, se trouveraient mis aux fers par leurs compagnons de voyage pour avoir, conformément à leur théorie, essayé de couler le navire sur lequel tous étaient embarqués.

Un auteur dramatique, quelque peu démocrate, déblatérait hier contre J. Janin, devant un de nos bons réactionnaires.

—Il n'entendait rien au théâtre, disait l'auteur en question; il parlait des pièces comme un aveugle des couleurs; il écrivait avec un grelot!...

—Tout ce que vous voudrez! répondit le bon réactionnaire; mais il n'était pas ré-pu-bli-cain!.... Et cela compense largement tous les défauts que l'on peut avoir.

CHEMISES, CHEMISES.—On peut acheter à fort bon marché au magasin de M. Daniel Gorren au coin des rues Canal et Chartres, des chemises de par il a six pour six qui valent $60 au moins. Les chemises les plus larges, et bonnes pour des hommes de forte taille, se vendent le même prix. Voyez l'annonce.

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres remèdes, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais le surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces vivantes. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle mette toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que nous le pensions. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

21uin—6f v&e R. L. SMITH & Co.

Décédé à la Nouvelle-Orléans, le 19 juillet 1874, à l'âge de cinquante-trois ans, SIDNEY TERZAN. Les journaux étrangers sont priés de reproduire.

Décédée, lundi matin, 20 juillet, à 4 heures moins un quart, à l'âge de quatre vingt quatre ans, deux mois et dix-sept jours, Mme CATHERINE SCHMIDT, née Lauer, native de Biswetler, Bavière, et habitant la Nouvelle-Orléans depuis trente-quatre ans. Ses amis et connaissances, ceux des familles de ses gendres, J. J. Weber, Nai Engelbach, Jos. Schrad, Chas. Heck et Anton Buehler, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, au coin des rues Magazine et Pelord.

Décédé lundi matin à 1 heure, à la baie Saint-Louis, MAGIN PUIG, âgé de soixante et un ans, résident de cette ville depuis 1848. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Laborde, Labatut, Félix Labatut et George Urquhart sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui 21 juillet, à cinq heures de l'après-midi.

Le convoi funèbre partira de sa dernière demeure No 126 rue Royale, entre Toulouse et St-Pietro.

Falleció ayer á la una de la madrugada en la Bahia San-Luis, Don MAGIN PUIG, á la edad de 61 años, residente en esta ciudad desde 1848. Se suplica á sus amigos y los de las familias Labatut y Urquhart se sirvan asistir al entierro que tendrá lugar hoy á las cinco de la tarde de su ultima residencia, calle Real No 126 entre Tolosa y San Pedro.

Club Démocratique Rough & Ready du deuxième ward.—Une assemblée du club aura lieu MERCREDI, le 22 courant, à 7 heures et demie P. M. rue St-Philippe entre Royale et Bourbon.

Tous les membres sont requis d'être présents. Par ordre du président. C. MORRI. F. D. SOURDES, sec.

Pendleton Guards.—Les officiers et les membres de ce club sont priés d'assister à une réunion spéciale qui aura lieu, CE SOIR, mardi 21 du courant à huit heures, à la SALLE DE LA PARFAITE UNION, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St. Philippe.

Par ordre de JNO. GLYNN, Jr., Président. JNO. E. ROUX, Secrétaire.

21 juillet 1t

SALLE GRUNEWALD.

NEUVIÈME CONCERT D'ÉTÉ. (Soirée Musicale)

Mardi, 21 juillet 1874.

Première partie—Musique de Concert, morceaux choisis de Meyerbeer, Rossini, Auber, etc. Seconde partie—Danse-promenade, Marche des Puritains, Valse du beau Danube, deux Lanciers, une Polka et un Schottische.

Le prix d'entrée est de $1. la douzaine de billets. Le prix du billet est de 25 cents. Les billets sont en vente au magasin de Pianos de Grünewald, No 18 de la rue Baronne. 21 juillet—1t

Jusqu'au 1er Octobre,

S. N. MOODY,

Au coin des rues Canal et Royale,

Rappelle à ses clients que ses magasins seront fermés tous les soirs à sept heures jusqu'au 1er Octobre, excepté le samedi, où jusqu'à 10 heures.

Voici le moment d'acheter des chemises.

Six chemises champions pour $9,

Six Chemises, couleur fantaisie pour..... $9

Lingerie de messieurs

Bon Marché

S. N. MOODY,

Au coin des rues Canal et Royale.

CHEMISES! CHEMISES!

UNE GRANDE CONSIGNATION a été reçue directement de la manufacture et se vend à une grande réduction de prix.

CHEMISES tout toile fine, 6 pour $21, valant $36.

CHEMISES à devant de toile la plus fine, 6 pour $18, valant $27.

TRÈS BELLES CHEMISES à devants de toile, 6 pour $12, valant $18.

SIX CHEMISES à devant de toile pour $7 50, valant $12.

Chemises de grandeur extra pour les hommes de forte taille

ET PAS DE PRIX EXTRA

Venez les examiner

Au Magasin de

DANIEL GORREN,

No 91 de la rue du Canal, coin Chartres.

ÉVENTAILS FRANÇAIS.

Nous venons de recevoir, par le steamer State of Alabama, et déballerons,

LUNDI, 20 du courant,

Un grand et bel assortiment de

Eventails Français.

Guéblé & Wippert.

Au No 127 de la rue du Canal.

Barlage à bas prix.

A. BROUSSEAU, No 17 de la rue de Chartres.

Eau de Vichy,

VENANT d'être reçue, par le steamer Mississippi, directement de la source. Un assortiment complet des différentes marques,

CÉLESTINS, GRANDE GRILLE, HAUTERIVE, HOPITAL.

FERDERICKSON & HARTE, 126 de la rue du Canal, Batisses Touro.

C. H. ZIMMERMANN

129......Rue du Canal......129

Agent pour les célèbres Montres "LONGINES," fabriquées à "Zimer," Suisse, par ERNEST FRANCILLON.

B. F. SIMMS,

Au No 128 de la rue Natchez,

E. F. MIOTON,

67......RUE ROYALE......67.

Madame Katinka

Propriétés à vendre et à louer.

A louer, à bas prix.

QUATRE petits magasins convenables dans la rue d'Orléans, près Royale. S'adresser à C. E. GIRARDEY, No 88 de la rue du Camp.

A Vendre.

A Louer.

GEO. H. ITTMANN.

A Louer,

KEEP & RAYMOND.

77 et 79......RUE POYDRAS......77 et 79

Compagnie d'Assurance

TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau, No. 211 de la rue Gravier.

Actif.....................$200,454 00

Changement de Domicile.

Réouverture

de l'ancienne Ecurie de Mme Vve Laborde.

Chèvre trouvée.

UNE BOITE

Donne une guérison parfaite de

LA FIEVRE EN FRISSON.

Un préservatif infaillible de la

FIÈVRE EN FRISSON.

PAS DE QUININE! PAS DE MERCURE! PAS D'ARSENIC!

Les PILULES du Dr. BELLAMY

C'est un NOUVEAU TRAITEMENT DE LA FIÈVRE EN FRISSON. Le remède chasse la maladie du système.

"P. LAWRENCE, "AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEW-YORK "5 East 14th Street."

Prix, Une Piastre la boîte.

On les trouve chez toutes les Pharmaciens des Etats et des Territoires.

PHILIP LAWRENCE, PROPRIÉTAIRE, 52 Dey Street, New-York.

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE.

Vins, Liqueurs, Provisions, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9......Rue St-Louis......9

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

QUEYROUZE & BOIS,

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

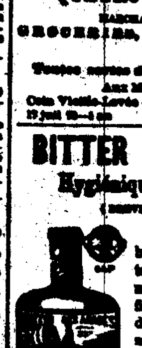

Chaudières à Sucre du Tennessee

Hôtels, Restaurants, &c.

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 3 Juin, pour la saison de 1874

C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on trouve les VÉRITABLES BAINS DE MER.

B. MARGOT Propriétaire.

GRAND'ILE,

Pension Privée.

G. WILLOZ, propriétaire.

Montgomery White Sulphur Springs.

Hotel et Restaurant EST PASCAGOULA.

JOS. PACTEAU.

HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général...

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

S. CAMBON; JOS. HAGUE.

A. Billet & Co.,

F. Laborde,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR DE VINS, EAUX-DE-VIE, ETC., ETC. No. 21, rue Bienville.

AUX personnes qui font des Excursions.

Billets d'excursion (aller et retour) POUR LES SOURCES DE LA VIRGINIE, via Louisville.

C. P. ATMORE.

A la Renommée des Sirops.

GROSEILLE, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, ORGEAT, VANILLE, ANANAS, SALSEPAREILLE

VINAIGRES FRAMBOISÉS, ETC., ETC.

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 20 rue Baronne.

J. L. QUERNATOR, Président.

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE etc. etc.

No. 42, rue Vieille-Levée.

F. SUARES..........M. SUARES

La Flor de los Tabacos.

F. SUARES & Bro.

FABRICANTS DE CIGARES FINS,

RECLAMATIONS.

DONATIEN AUGUSTIN,

Registrair Bankruptcy.

Banque de Loterie de l'Etat de Louisiane.

POUR LE 20 JUILLET—CLASSE No 170.

14 8 62 57 65 20 34 41 ... 64 67

CHAS. T. HOWARD.

New Orleans Savings Institution

L. F. GENERES, Président.

CHAS KILSHAW, Trésorier.

Louisiana Savings Bank —AND— Safe Deposit Company.

The Freedman's Savings & Trust Co.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS, No 182, Rue du Canal.

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

PIERRE PAVIA

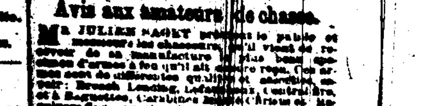

Avis aux amateurs de chasse.

M. JULIEN SAGET...

$10,000 de récompense

A LA PERSONNE...

MARCHANDISES SECHES POUR DU COMPTANT.

C. Janbert & Co.

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS —DE— Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,